



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°37-2017-11005

PUBLIÉ LE 3 NOVEMBRE 2017

# Sommaire

## **Direction du pilotage des politiques interministérielles**

37-2017-10-30-062 - DDCS :DECISION DE SUBDELEGATION DE SIGNATURE EN  
MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE (1 page)

Page 3

Direction du pilotage des politiques interministérielles

37-2017-10-30-062

**DDCS :DECISION  
DE SUBDELEGATION DE SIGNATURE  
EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

**DECISION**  
**DE SUBDELEGATION DE SIGNATURE**  
**EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 5 novembre 2015 nommant M. Xavier GABILLAUD, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale d'Indre-et-Loire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2017 donnant délégation de signature à M. Xavier GABILLAUD pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'Etat, imputées sur les titres 3, 5 et 6 des BOP relevant des programmes :

*BOP 104 Intégration et accès à la nationalité française (titres 5, 6)*

*BOP 135 Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat (titres 3, 6)*

*BOP 147 Politique de la ville (titres 3, 6)*

*BOP 157 Handicap et dépendance (titres 5, 6)*

*BOP 177 Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables (titres 5, 6)*

*BOP 303 Immigration et asile (titres 5, 6)*

*BOP 304 Inclusion sociale, protection des personnes et économie sociale et solidaire (titre 6)*

*BOP 333 Moyens mutualisés des administrations déconcentrées (titres 3, 5)*

Vu l'article 44 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La subdélégation de signature est confiée en ce qui concerne la compétence d'ordonnateur secondaire des recettes et des dépenses imputées aux titres 3, 5 et 6 du budget de l'Etat à :

- Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe, pour l'ensemble des BOP relatifs à la DDCS
- Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, pour les BOP 104, 147, 157, 177, 303 et 304
- M. Mathias HOAREAU, conseiller technique en service social, pour les BOP 157 et 304
- M. Renaud VIEILLERIBIÈRE, attaché d'administration, pour le BOP 147
- M. Gérard GUÉGAN, ingénieur divisionnaire des TPE, pour les BOP 135 et 177
- Mme Claire MINET, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, pour les BOP 135 et 177
- Mme Nathalie THEVENOT-DESHAIES, attachée d'administration, pour les BOP 135 et 177
- M. Hugues FAU, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 157, 177, 303 et 304
- Mme Sabine PASQUER, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 157, 177, 303 et 304
- Mme Nadine HUET, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 177 et 304
- M. Bruno BONVILLE, agent valideur Chorus Formulaire pour le BOP 177
- Mme Marielle TESTÉ, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 177 et 333 ; agent valideur Chorus DT (déplacement temporaire) pour le BOP 333
- Mme Nadège VRILLON, agent valideur Chorus Formulaire pour le BOP 333 ; agent valideur Chorus DT (déplacement temporaire) pour le BOP 333
- Mme Nadège BERNARD, agent valideur Chorus DT (déplacement temporaire) pour le BOP 333
- Mme Anne PAPUCHON, agent valideur Chorus DT (déplacement temporaire) pour le BOP 333

**Article 2** : Toutes dispositions antérieures à la présente décision sont abrogées.

Fait à TOURS, le 30 octobre 2017

Le Directeur Départemental  
de la Cohésion Sociale,

Xavier GABILLAUD